



COVID-19 – Informations pour les entreprises

Dans le cadre de la situation exceptionnelle causée par le COVID-19, les membres du CAMO désirent partager avec les entreprises des informations importantes concernant les différentes mesures les concernant.

Vous pouvez en tout temps contacter les organismes-membres () pour plus d'informations, ou encore pour nous partager les difficultés que vous rencontrez.*

Pour tout commentaire, ou encore pour ajouter un participant à la liste, contactez Bernard Ricard du CLD : bricard.cld@hsfqc.ca

Bulletin CAMO # 10 (22 avril 2020)

1- Élargissement du CUEC (Compte d'urgence fédéral)

Le gouvernement fédéral a élargi la semaine dernière les critères d'admissibilité à ce fonds d'urgence. Une entreprise ayant une masse salariale minimale de \$20 000 en 2019 est maintenant admissible.

C'est actuellement l'aide la plus intéressante pour les petites entreprises, puisqu'elle consent un prêt allant jusqu'à \$40 000, pour supporter le fonds de roulement des entreprises pendant la pandémie et au cours de la relance. De plus, une portion de 25% devient une subvention, si le prêt est remboursé avant le 31 décembre 2021.

Pour informations :

<https://ceba-cuec.ca/fr/>

La demande est simple et rapide, et se fait en ligne sur le site de votre institution financière; vous devez cependant, pour le moment, avoir un compte « entreprise ». Vous devez aussi avoir en main votre « T4-sommaire » de 2019 pour confirmer la masse salariale.

2- Préparation à la relance

Chaque entreprise doit dès maintenant se préparer à la relance. Les entreprises devront cependant avoir mis en place différentes mesures pour que leurs milieux de travail soient conformes aux nouvelles exigences de distanciation et de sécurité au travail.

Pour vous aider dans cette planification, notre partenaire « Sherbrooke Innopole » a rendu disponible deux guides :

Guide pour les entreprises (employeurs) :

https://sherbrooke-innopole.com/wp-content/uploads/2020/04/GuideEmployeur_MesuresAttenuation_20avril2020.pdf

Guide pour les employés :

https://sherbrooke-innopole.com/wp-content/uploads/2020/04/GuideEmploy%C3%A9_MesuresAttenuation_20avril2020.pdf

Finalement, le site web de la « CNESST » offre aussi une section « questions/réponses » sur ces nouvelles mesures à mettre en place :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/coronavirus.aspx>

3- Un service de placement plus efficace pour les employeurs et les employés dans les secteurs prioritaires

Les entreprises correspondant aux services et activités prioritaires peuvent dès maintenant transmettre l'information concernant leurs besoins urgents en matière de main-d'œuvre, laquelle sera présentée, après une analyse express, dans une nouvelle section du site Québec.ca.

L'objectif est de venir en aide aux entreprises déclarées prioritaires qui sont à la recherche de main-d'œuvre pour répondre à des besoins urgents. Ces entreprises pourront faire connaître rapidement, gratuitement et facilement les postes qu'elles ont à pourvoir.

Pour plus d'informations :

<https://www.quebec.ca/emploi/offres-d-emploi/besoins-urgents-covid-19/>

4- Subvention salariale d'urgence (75%)

Plus de détails sont maintenant disponibles concernant cette subvention fédérale. Un calculateur permettra même aux employeurs d'estimer eux-mêmes les montants à recevoir.

Les demandes en ligne pourront être faites dès le lundi 27 avril.

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence.html>

Vous pouvez aussi rejoindre un agent de l'ARC, pour plus d'informations :

Numéro de téléphone : 1-800-959-7775
Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, heure locale

5- Aide d'urgence pour les PME

Ce nouveau fonds, géré par le Centre local de développement (CLD) est un programme de prêt, à des conditions avantageuses, pour supporter les entreprises dans leurs besoins de fonds de roulement. Ce fonds peut aussi être complémentaire au « Compte d'urgence pour les entreprises » du gouvernement fédéral.

Pour plus d'informations :

<http://cldhsf.com/wp-content/uploads/2020/04/Programme-AUPME-2020-04-03.pdf>

6- Plateforme pour l'achat local

Nous travaillons actuellement sur un projet de plateforme transactionnelle, dédiée à l'achat local. Complémentaire aux initiatives « groupes Facebook » déjà en place, elle permettra aux entrepreneurs offrant de produits et services de mettre en place un système de « ventes en ligne », aussi disponible à partir de leur propre site WEB.

Si cette initiative vous intéresse, contactez les personnes suivantes au CLD :

Marc-Sylvain Pouliot, agent agro-forestier : mspouliot.cld@hsfgc.ca
Véronick Beaumont, agente de développement : vbeaumont.cld@hsfgc.ca

7- Et la relance ?

Nous sommes tous à planifier la relance de notre économie locale, et nous devons travailler en étroite collaboration. Vos organismes de développement se veulent à l'écoute de vos besoins et suggestions !

- Comment pourrions-nous vous aider ?
- Quelles informations seront pertinentes pour vous ?
- Quelles sont les principales difficultés que vous prévoyez ?

N'hésitez pas à communiquer avec nous, par retour de courriel ou en contactant un membre du CAMO.

() Le CAMO est une table de concertation active depuis plus de 20 ans, regroupant divers organismes impliqués dans le développement de la main-d'œuvre et le développement local :*

Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) – Sylvain Lessard

Centre local de développement (CLD) – Bernard Ricard

Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Gaétane Plamondon

Commission scolaire des Hauts Cantons (CSHC) - Jérôme Poulin

Emballage Hood (représentant les employeurs) – Michel Bédard

Intro-travail – Nathalie Bastarache

Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) – Danielle Simard

Coordonnatrice du CAMO – Jessica Mackey

Vous pouvez en tout temps contacter ces organismes pour connaître leurs services aux entreprises.